



L'action sanitaire ensemble

GDS
Mayenne

Nos formations





NOS FORMATIONS

La SANTÉ du veau _____	3
La santé du pied : initiation au PARAGE _____	4
Plantes et huiles essentielles en élevage _____	5
Biosécurité en élevage _____	6
Producteur laitier fermier _____	7

Rue Albert Einstein - Technopole Changé
BP 86113 - 53061 LAVAL cedex 9
02 43 53 53 54
www.m-elevage.fr

Nos formations se tiennent à Laval, Technopole Changé. Possibilité de délocaliser à partir de 12 stagiaires dans vos locaux. N'hésitez pas à nous contacter pour organiser vos formations et séminaires.

Certifié selon le Référentiel National sur la Qualité des actions de formation QUALIOPi, GDS Mayenne propose des formations qui placent le stagiaire au cœur de la démarche pédagogique : partage d'expériences, quizz, études de cas concret... répondant ainsi aux besoins réels des stagiaires.

Forts de leur expertise en prise directe avec les réalités de la filière agricole, nos formateurs-techniciens garantissent des contenus de formation à la pointe de la technicité, de l'innovation et de l'actualité réglementaire.



LA SANTE du veau

La formation peut s'adapter aussi bien pour l'élevage laitier que pour l'élevage allaitant

Objectif :

Être capable de diagnostiquer les maladies des veaux et les prévenir

- Apporter les premiers soins au nouveau-né, gestes clés pour un bon démarrage du veau.
- Connaître et maîtriser les gestes d'examen d'un veau malade.
- Diagnostic des maladies (diarrhées, problèmes respiratoires) = analyser les symptômes, évaluer l'état de gravité
- Prévention = identifier les facteurs de risques d'apparition de ces maladies et être capable de mettre en place des conditions d'élevage permettant d'éviter ces maladies.

Contenu

Soins au veau nouveau-né : les gestes systématiques, réanimation

Les diarrhées néonatales : les causes (infectieuses, alimentaires), symptômes et traitements

Les maladies respiratoires : les causes infectieuses, symptômes et traitements

La coccidiose = facteurs de risques, prévention de la coccidiose par la gestion de l'immunité et de l'environnement.

Prévention médicale des maladies néonatales

Gestion du colostrum = importance du transfert colostrale, la pesée du colostrum, les quantités à distribuer, l'importance du moment de distribution.

Rôle des conditions de vie (ambiance, paillage,...), bien-être

Méthodes et outils pédagogiques

Diaporama

Fiches techniques

Évaluation des acquis

Quizz, questionnaire

Tarifs : 182 €

Prérequis : Tout public

Durée : 1 journée

Repas : Compris

Cette formation peut être adaptée en deux demi-journées distinctes.

Nous contacter.



Les MAMMITES DES VACHES LAITIÈRES

La santé du pied : initiation au PARAGE

Objectifs pédagogiques

- Être capable de comprendre les origines des boiteries dans un élevage bovin.
- Connaître les mécanismes de développement de la maladie à l'échelle de l'animal et de l'élevage.
- Être capable de définir des repères d'intervention pour le parage.
- Être capable de réaliser un diagnostic d'élevage.
- Techniques de parage (fonctionnel et curatif).

Contenu

- Préparation du matériel, affûtage, choix des outils
- Se mettre en sécurité - contention de l'animal - réglage de la cage de contention
- Définition de la méthode d'intervention, des repères, positionnement des mains
- Facteurs environnementaux (habitat), alimentaires
- Choix des animaux nécessitant un parage fonctionnel
- Choix des animaux nécessitant un parage curatif à une boiterie - identification de la boiterie - matériels à choisir en fonction des soins à fournir - réalisation d'un parage

Méthodes et outils pédagogiques

- Présentation des 5 pieds morts sur support
- Démonstration pose de talonnette
- Démonstration pose d'un pansement
- Démonstration d'affûtage

Évaluation des acquis

- Parage par élève, par groupe de 2, changement de pied à chaque élève
- Mise en situation et démonstration de manipulation (à confirmer)

Tarifs : 182 €

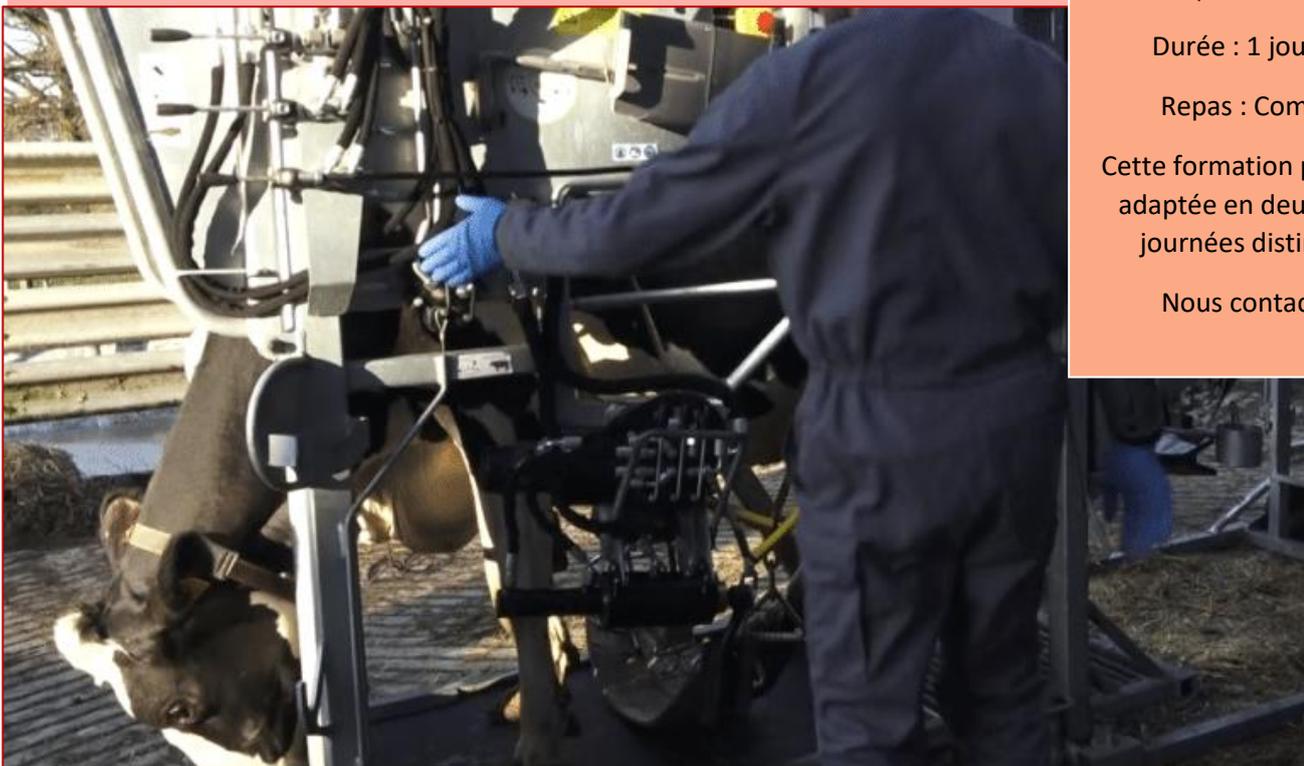
Prérequis : Tout public

Durée : 1 journée

Repas : Compris

Cette formation peut être adaptée en deux demi-journées distinctes.

Nous contacter.



INITIATION À L'UTILISATION DES PLANTES ET HUILES ESSENTIELLES EN ÉLEVAGE

La formation peut s'adapter aussi bien pour l'élevage laitier que pour l'élevage allaitant (petits et grands ruminants)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le principe et l'intérêt de l'utilisation des plantes et huiles essentielles.
- Connaître les plantes médicinales et les huiles essentielles utilisables pour soutenir les fonctions biologiques de ses animaux.
- Connaître les normes, voies d'administration, excipients, précautions d'emploi, réglementation actuelle.
- Être capable de formuler ses préparations.

Contenu

- Présentation de l'utilisation des plantes
- Présentation des plantes les plus employées : propriétés, utilisation pratique, récolte et extraits à la ferme
- Présentation de l'utilisation des huiles essentielles : précautions d'emploi, applications pratiques
- Limites réglementaires
- Établissement de protocoles d'utilisation simples en élevage bovin et en élevages caprins et ovins.

Méthodes et outils pédagogiques

- Diaporama
- Échanges sur les situations rencontrées

Évaluation des acquis

- Étude de cas

Présentation par un vétérinaire spécialisé en utilisation des plantes et huiles essentielles en élevage, depuis plus de 15 ans – Dr Philippe Labre

Tarifs : 182 €

Prérequis : Tout public

Durée : 2 journées

Repas : Compris

Cette formation peut être adaptée en deux demi-journées distinctes.

Nous contacter.



BIOSECURITE en élevage

Objectifs pédagogiques

L'objectif général de l'action de formation est de promouvoir les règles de biosécurité en élevage. Concrètement, la biosécurité est un ensemble de mesures de protection d'un élevage destinées à prévenir l'introduction d'agents pathogènes, à éviter leur dissémination dans l'élevage, et leur sortie vers d'autres élevages, l'environnement et l'Homme.

Contenu

- Pourquoi un plan de circulation : Explication de la nécessité du plan de circulation.
- Voies de contamination et de propagation ;
- Sécuriser l'introduction ;
- Les mesures d'hygiène actives telles que plan de nettoyage, de désinfection et de dératisation
- Etude de cas.

Méthodes et outils pédagogiques

- Présentation de groupe en salle avec support vidéo projecteur et papier pour apport de connaissance et brainstorming.
- un plan de biosécurité vierge ;
- Une affiche sur les consignes d'entrée dans les élevages

Évaluation des acquis

- Mise à disposition de PC connecté avec plan type géo portail. Étude de cas pratique avec cas type et personnel ; vidéo projecteur et paper board.
- Analyses de cas concrets (des stagiaires présents)

Tarifs : 182 €

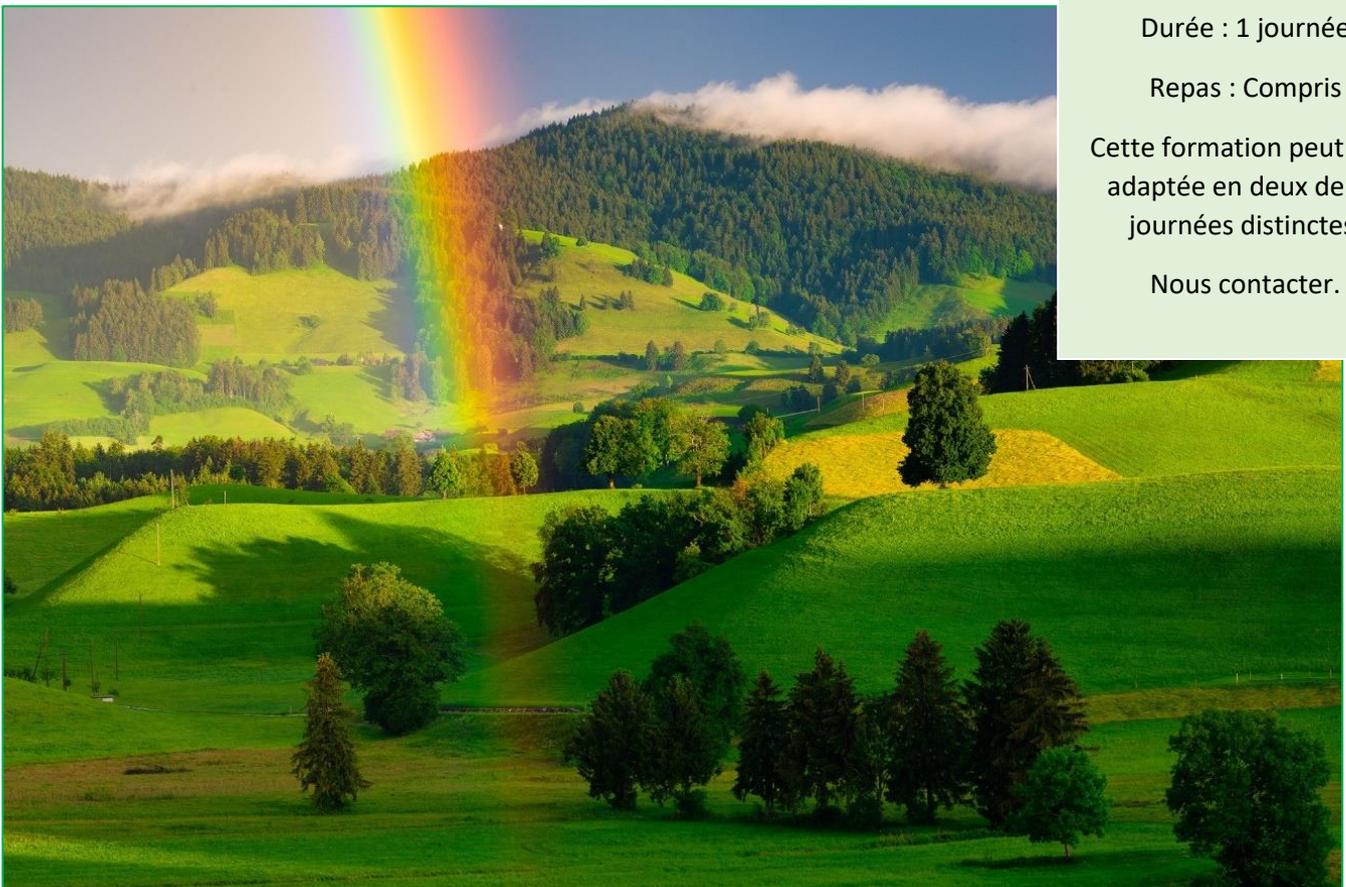
Prérequis : Tout public

Durée : 1 journée

Repas : Compris

Cette formation peut être adaptée en deux demi-journées distinctes.

Nous contacter.



PRODUCTEUR LAITIER FERMIER

Objectifs pédagogiques

- Former les producteurs laitiers fermiers pour concevoir son plan d'autocontrôle et comment réagir face à une non-conformité.
- Connaître les microorganismes rencontrés dans le lait cru et son environnement. Présenter les moyens et les méthodes de prélèvement possible pour rechercher et interpréter les résultats.
- Etre capable de concevoir son plan d'autocontrôle pour surveiller la qualité alimentaire et mettre en place des mesures préventives et un plan d'action en cas de non-conformité.
- Etre capable d'être réactif face à un résultat défavorable auprès des services de l'état et du consommateur.

Contenu

- Connaissance des flores utiles, d'altérations et pathogènes. Description de leurs caractéristiques et des voies de contamination et de propagation dans l'environnement laitier.
- Connaissance sur les critères d'hygiène et de sécurité de la réglementation sur les pathogènes n°2073/2005 mais également sur les autres critères recherchés dans le lait cru et leur intérêt pour la qualité organoleptique du produit. La connaissance sur les démarches administratives et technologique en cas de résultat défavorable. Connaissance sur la création d'un compte sur le site gouvernementale « Rappel-conso » et l'importance d'une traçabilité efficace.
- Etude de cas pratique présentant des résultats d'analyse microbiologique défavorable afin de décrire les étapes pour le bon déroulement du plan d'action.

Méthodes et outils pédagogiques

- Présentation de groupe en salle avec un support vidéo projecteur
- Papier pour apport de connaissance et de réflexion

Évaluation des acquis

- Réflexion de groupe et ateliers thématiques
- Questionnaire



Tarifs : 182 €

Prérequis : Tout public

Durée : 1 journée

Repas : Compris

Cette formation peut être adaptée en deux demi-journées distinctes.

Nous contacter.

Nos formations sont accessibles aux **personnes en situation de handicap** selon leur spécificité. Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site <https://www.m-elevage.fr/stagiaire-besoins-specifiques/>

Contactez notre référent handicap : 02 43 49 84 85

Sites références :

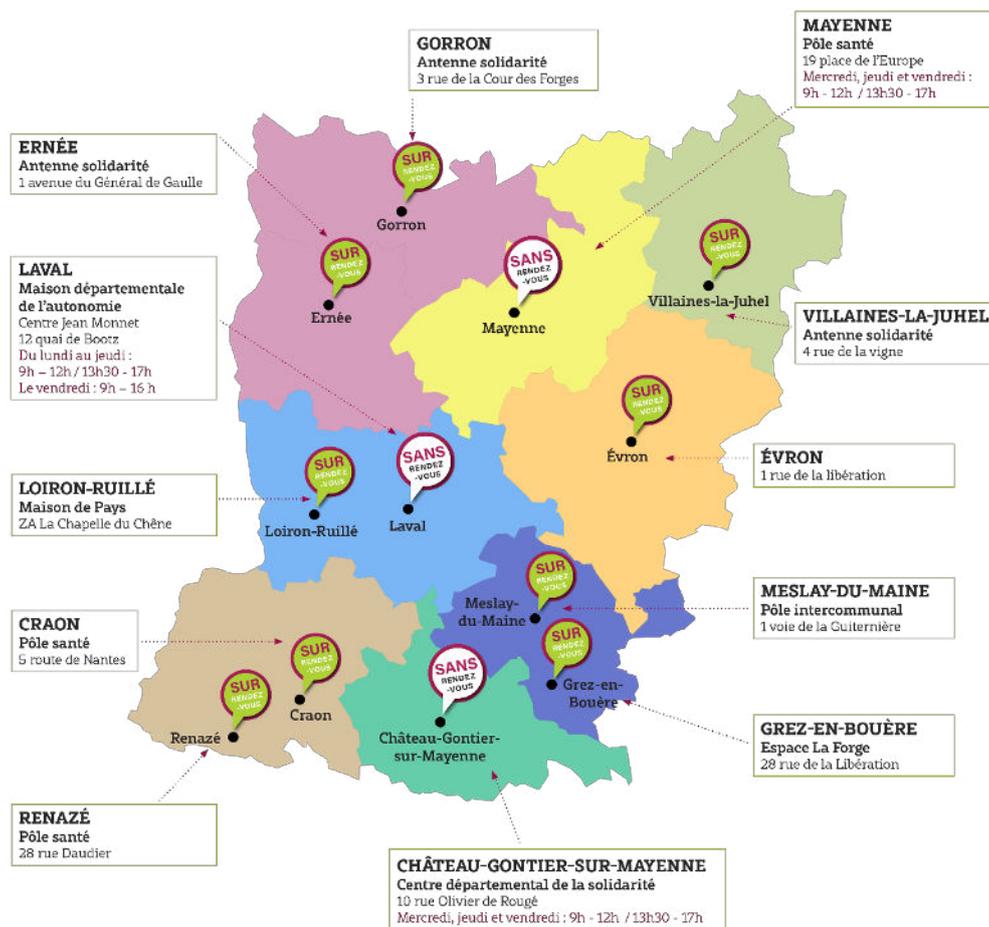
<https://www.handicap.fr/>

<https://handicap.gouv.fr/>

<https://www.agefiph.fr/>

**Maison
départementale
de l'Autonomie 53**

12 Antennes Territoriales de l'autonomie



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Téléphone : 02 43 677 577

Courriel : mda@lamayenne.fr



CONDITIONS GENERALES

Nos formations sont soumises aux présentes conditions générales.

Tarif

Le tarif des formations figure sur le site web du GDS Mayenne, ou dans le catalogue des formations ou flyer respectif à chaque formation. Pour toute formation se situant en dehors du cadre prédéfini, un devis sera établi par GDS Mayenne.

Inscription & délais

Toute inscription doit être effectuée par écrit par l'adhérent :

- Soit par mail : gds53@reseaugds.com
- Soit via le formulaire d'inscription en ligne sur le site web du GDS Mayenne
- Soit par courrier : GDS Mayenne – Rue Albert Einstein – Technopole 53810 Changé

Les délais d'inscription sont de 15 jours avant le démarrage de la formation. Passé ce délai et dans les limites des places disponibles, GDS Mayenne ne peut garantir la prise en compte de l'inscription. La convocation est ensuite adressée, par mail au stagiaire, avec le programme détaillé de la formation et toutes autres informations nécessaires. Une relance téléphonique ainsi qu'un SMS de rappel est faite au stagiaire les jours précédant la formation.

Annulation ou report par GDS Mayenne

Si le nombre minimal de stagiaires n'est pas atteint, GDS Mayenne se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation, dans un délai d'une semaine (cinq jours ouvrés) avant son démarrage. La session annoncée dans le calendrier prévisionnel sera alors reportée et vous en serez informé(e) par le personnel administratif du GDS Mayenne soit par téléphone soit par e-mail.

Annulation ou report par le stagiaire

Toute demande d'annulation de la formation doit être communiquée par écrit (courrier ou e-mail) par le stagiaire. Dans ce cas, le stagiaire est directement remis sur liste d'attente pour une prochaine session.

Nos engagements

L'obligation du GDS Mayenne se limite strictement aux points ci-dessous :

- La conduite de la session de formation par des formateurs expérimentés et à votre écoute
- La mise à disposition d'un matériel adéquat pour le bon déroulement de la formation
- La fourniture de la documentation appropriée qui réponde à vos attentes
- La restauration du midi pendant la formation est gérée par GDS Mayenne et est compris dans le montant facturé.

Dans le cas d'un litige entre un stagiaire et un formateur ou un personnel administratif ou autre dans le cadre de la formation, GDS Mayenne fera de son mieux pour aider à la résolution amiable du différend. Le stagiaire peut adresser sa réclamation ou question au personnel administratif par téléphone (02 43 49 84 85) ou par mail (gds53@reseaugds.com), du lundi au vendredi, heures de bureau au GDS Mayenne.

GDS Mayenne est certifié Qualiopi pour ses actions de formation. Nous nous engageons donc à respecter le référentiel Qualiopi, et à le faire respecter tant par nos formateurs ou personnel administratif que par nos stagiaires dans le cadre de nos formations.

Conditions de prise en charge financière

Un financement VIVEA (si éligible) peut être mis en place. Veuillez-vous adresser au GDS Mayenne.



Rue Albert Einstein - Technopole Changé

BP 86113 - 53061 LAVAL cedex 9

Tél. 02 43 53 53 54

www.m-elevage.fr

